



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DR EST

L'INFORMATION DE VOS ÉLUS



BNP PARIBAS

31 mars 2016

Vos représentants en
Région Est

Franck Santi à Reims

Claude Cordier
à Strasbourg

Anne-Lise Mikaélian
à Reims
Représentante syndicale
auprès du CE

**Marie-Christine
Laurière** à Metz
Secrétaire adjointe du CE

Dominique Giraud
À Metz

**Monique Choux
et Gérard Marion**
à Besançon
Délégués syndicaux
régionaux



Prochaine
Réunion du CE
28 avril 2016

Vos représentants
toujours à votre écoute

J moins 88 avant la
fusion des DR ...

Intégration des fonctions conformité et risques, bilan social, rapport emploi, formation, égalité hommes/femmes, travaux à Longwy et autres sujets ... morceaux choisis

Consultation sur l'Intégration des Fonctions

Rappelons que ce projet fait suite à l'amende de 9 milliards de dollars payée par BNP Paribas consécutive à la violation d'embargos des Etats-Unis.

Pourtant, page après page, nous ne pouvons que constater qu'il s'agit encore de destruction d'emplois ! (...) Cela ressemble de plus en plus à une absorption par la DR Nord ! (...)

La CFDT rend un avis défavorable sur ce projet.

Consultation sur le Bilan Social

Une fois de plus, vous nous proposez un bilan social catastrophique !

Nous pouvons prendre les chiffres dans tous les sens, par catégorique, par genre, par pourcentage...au final il en ressort que l'effectif diminue toujours ! (...)

La CFDT émet un avis DEFAVORABLE.

Consultation sur le Rapport emploi

Une fois de plus, vous nous proposez un bilan «rapport emploi» avec 9 pages, 8 tableaux sans aucunes explications. Les résultats sont catastrophiques ! (...)

Dont acte ! Coupons encore des arbres pour imprimer des rapports comme celui-ci qui ne veulent rien dire et qui ne servent à rien !

Pour ces raisons, la CFDT émet un avis DEFAVORABLE.

Consultations sur le programme de formation réalisé au 31/12/2015

La CFDT souligne l'investissement de l'équipe de formation de notre DR Est.

(...) La CFDT se demande :

Pourquoi notre entreprise ne pourvoit pas à toutes les demandes d'inscriptions à l'ITB des collaborateurs ?

Pourquoi notre DR n'a-t-elle pas de candidat pour CESB depuis un temps certain ?

Pour toutes ces raisons, la CFDT émet un avis DEFAVORABLE.

DÉLÉGATION RÉGIONALE Cfdt - 8 Rue Chanzy 54000 NANCY - tél. : 03 87 34 23 92

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnpparibas
nancy.irp.cfdt.delegation.regionale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite recevoir des informations par email

☐ Je souhaite adhérer

☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :



Consultation sur le rapport Egalité Hommes/Femmes

Constat est fait que notre « petite DR » se féminise, avec un pourcentage de technicienne très élevé.

Les femmes techniciennes le restent plus longtemps que les hommes. (...)

Concernant la rémunération variable, il est inadmissible de voir autant d'écart sur certaines classifications entre Hommes et Femmes. (...) !

Pour cela, la CFDT émet un avis DEFAVORABLE.

Consultation sur les travaux de Longwy :

La CFDT a suivi l'avis du CHS-CT local et a rendu un avis Favorable. Ouf, enfin quelque chose de positif !

Retrouvez l'intégralité des avis rendus par la CFDT [ICI](#)

Adaptation des missions et harmonisation des frais CRC

Le sujet est rendu nécessaire avec les nouvelles incitations commerciales. Objectif clair : clarifier les missions, valoriser les métiers de Chargés de Renfort et harmoniser les conditions de remboursement des frais.

3 nouveaux métiers :

- Chargé de renfort rattaché niveau Groupe ou DR, AMF non obligatoire, remplacement des GVA, des CSC, des collaborateurs du PASC.... Prime métier : 800 €.
- Conseiller Renfort Groupe, rattaché au Groupe, AMF obligatoire, remplacement des CC ou des CP. Prime métier : 3.000 €
- Chargé de mission régional : rattaché à la DR, AMF obligatoire, remplacement « de longues durées, impliquant des déplacements » DIA, CAP, CAER, CBP..... Prime métier : 4.000 €

Recrutement prévu de 200 collaborateurs en 2016 au plan national, évidemment !).

Un entretien individuel de tous les CRC existants devra avoir lieu avant le 30 juin afin de déterminer le poste type avec la remise de la fiche métier correspondante.

Pour les frais, tout n'est pas finalisé concernant le transport, les frais de stationnement qui ne devraient plus être pris en charge – la CFDT a donc demandé à ce que cela soit revu – le temps de récupération et les frais de repas en mission. Affaire à suivre !

Questions posées par notre Organisation

Certification BPF

Il n'est pas prévu de « dédier » des personnes pour aider les collaborateurs BDP à réviser leur oral car c'est auprès de leur RCBP ou REBP qu'ils doivent se tourner en cas d'interrogation. On peut, bien sûr, y associer l'I.P.

Projet One : Fusion des DR et Unions des Groupes

Les organigrammes ne sont pas encore totalement finalisés car toutes les personnes concernées n'ont pas encore leur affectation définitive.

Frais Professionnels

L'octroi d'une carte Affaires à un collaborateur est une décision de niveau Groupe. Il faut bien sûr que cette mesure soit justifiée par des déplacements professionnels réguliers et entraînant des coûts importants pour le collaborateur. Le dossier est donc étudié par la direction du Groupe comme pour la délivrance d'une carte de paiement à titre personnel. Pas de Carte Achat de prévue pour cette situation.

Fonds de Commerce

Les derniers groupes viennent seulement de basculer en PPC. Une étude globale des fonds de commerce (dimensionnement, segmentation...) va être prochainement réalisée afin de les harmoniser.